



AdP - VILLES EN DÉVELOPPEMENT

Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e)

NOM : PRENOM :

1) Organisme :

fonction :

adresse :

code postal : ville : pays :

téléphone : télécopie :

messagerie :

2) Adresse personnelle :

code postal : ville : pays :

téléphone : télécopie :

messagerie :

adhère à l'AdP – Villes en Développement, Association de professionnels

Parrainé(e) par : et

Je demande à bénéficier du tarif réduit "jeune professionnel" (50% les 2 premières années de cotisation)

Date

Signature

→ Bulletin, accompagné d'un CV, à adresser de préférence **par mail** à :

Audrey CROCKER, Secrétaire Générale de l'AdP

Tél : 07 60 01 34 43 ; courriel : audreycrocker@gmail.com

→ Règlement de la cotisation annuelle d'un montant de 90€ (45€ pour les jeunes professionnels):

- par chèque postal ou bancaire à l'ordre de « AdP – Villes en développement »

à adresser au trésorier : **François Noisette, 8, villa des Fleurs, 92600 ASNIERES**

- ou virement bancaire sur le compte "AdP – Villes en Développement"

IBAN : FR76 3000 3040 4100 0372 7147 165

BIC (aussi dénommé Swift) : SOGEFRPP

(pour faciliter la tenue des comptes, il est impératif de remplir l'objet du virement avec nom + la mention « cotisation »).

Conformément aux statuts, l'adhésion n'est définitive qu'après l'approbation du bureau de l'association et le versement de la cotisation.

100, rue Saint Dominique 75007 Paris

tél : 33 (0)1 44 75 38 28 ; <http://www.ville-developpement.org> ; courriel : contact@ville-developpement.org

RCS Paris 431 429 596